

CONDUCTEUR CHARIOT AUTOMOTEUR

Fiche FAST n° **03-08-14** | (30/11/2012)

Les informations fournies par cette fiche sont indicatives, sans valeur légale et sans caractère obligatoire.

Description de l'activité

Définition : conduit un chariot automoteur de manutention à conducteur porté (CAMCP) équipé d'une fourche frontale, permettant de soulever, déplacer des palettes, conteneurs ou des produits de toute nature ; il peut aussi être équipé de pinces hydrauliques pour la prise de bobines ou rouleaux ; il évolue sur de courtes distances. Le moteur peut être thermique (alimenté par du gaz ou du gasoil) ou électrique (alimenté par une batterie d'accumulateurs). Sa vitesse n'excède généralement pas 25 km/h (maximum 40 km/h). La charge transportée varie généralement de 1,5 à 4 tonnes pouvant gerber à des hauteurs importantes (plus de 10 mètres).

- Le cariste monte sur l'appareil de levage en se servant d'une marche et en se tenant au volant ou à l'arceau protégeant le conducteur.
- Il conduit généralement assis sur un siège (bien souvent réglable dans le sens avant-arrière seulement et non suspendu). Il dispose d'une commande de marche (avant, point mort, marche arrière), d'un accélérateur qu'il actionne en même temps qu'il appuie sur la pédale de sécurité (qui sert de contact dans les engins électriques, et d'embrayage dans les engins à moteur thermique).
- Avant de soulever une charge, il descend et règle l'écartement des fourches manuellement ; il met une sécurité pour les bloquer et éviter leur écartement intempestif.
- Il démâte (c'est à dire bascule en avant ses fourches pour pouvoir les engager sous la palette le plus loin possible), il mate (bascule en arrière) de façon à assurer la stabilité de la charge, en même temps qu'il soulève cette dernière.
- Il se déplace vers le point de rangement, descend ou monte la charge, dépose, démâte. Certains chariots peuvent translater les charges.
- Les différentes manoeuvres (mater, démâter, monter et descendre les fourches) se font à l'aide de manettes situées devant le conducteur.
- Il rejoint son point de départ (ou un autre point) en reculant : il vérifie, avec le rétroviseur ou en se retournant, l'absence d'obstacle avant cette manoeuvre.
- Il vérifie les niveaux (huile, batterie) change les bouteilles de gaz. Il peut effectuer l'entretien courant de l'engin.
- Il peut travailler en entrepôt, sur chantier ou en galerie.
- Il peut occuper d'autres situations de travail (manutentionnaire, magasinier...)

Exigences

- Acuité Cinétique
- Attention/ Vigilance
- Co-activité : dépôts, chantier
- Contact avec la clientèle : dépôts, magasin de matériaux
- Coordination, précision gestuelle (manoeuvres de chargement, déchargement)
- Esprit Sécurité
- Horaire de travail : 2x8h en usine de préfabrication éléments en béton ; heures supplémentaires : déchargement camion en dépôts
- Température extrême (forte chaleur, grand froid)
- Mobilité physique (descente et remontée fréquentes sur engin)
- Poste Sécurité
- Temps réaction adapté
- Travail à proximité voie circulée : opération de déchargement en bordure de dépôts ou chantier
- Travail seul
- Geste répétitif
- Vision adaptée au poste : vision de loin, intermédiaire, nocturne, crépusculaire, du relief, des couleurs ; champ visuel ; résistance éblouissement ; appréciation des distances

Accident du travail

- Chute de plain-pied : en montant et descendant de l'engin, surface encombrée, glissante, obstacle
- Chute d'objet : chute de la charge, matériau, matériel (fourches mal réglées)
- Port manuel de charge : manutentionnaire, magasinier
- Renversement d'engin : renversement latéral, mauvaise stabilisation
- Projection particulaire : corps étranger
- Renversement par engin/véhicule : chantier, plateforme de chargement, cour
- Contact avec conducteur sous tension : ligne électrique aérienne en gerbant
- Explosion : explosion chariots gaz GPL
- Incendie : explosion chariots gaz GPL

Nuisances

- Vibrations corps entier
- Hypersollicitation des membres : contraintes posturales : rotation du tronc de la tête
- Manutention manuelle de charges
- Bruit supérieur à 85 dB : bruit environnemental
- Gaz combustion d'échappement en galerie diesel (particules fines) : NO₂, SO₂, CO

Maladies professionnelles

- Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par les vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier [97] "Tableau MP INRS
- Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes [98] "Tableau MP INRS
- Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels [42] "Tableau MP INRS
- Intoxication professionnelle par l'oxyde de carbone [64] "Tableau MP INRS

Actions préventives

Mesures organisationnelles

- **AUTORISATION DE CONDUITE** : instructions techniques données par l'employeur au conducteur : interdictions d'utilisation (pas de transport de personnel avec l'engin ; lors opération chargement/déchargement, pas de personnel sous la charge) conditions de circulation (plan de circulation), aires de stationnement et zones de travail, consignes de sécurité spécifiques (lors du changement ou entretien des fourches, opération de gerbage, pour le remplissage du carburant, et ou l'échange des bouteilles de gaz GPL ...).
- **ORGANISATION PREMIERS SECOURS**
- **PLAN PREVENTION ENTREPRISE EXTERIEURE / UTILISATRICE** : interférences activités (inspection commune, analyse risques, consignes sécurité, aires de circulation, zones chargement/déchargements, élingage, utilisation des accessoires de levage, etc...)
- **ALERTE CANICULE** : adaptation des horaires (début d'activité plus matinal, suppression des équipes d'après-midi), organisation de pauses supplémentaires et/ou plus longues aux heures les plus chaudes.
- **REGLEMENT INTERIEUR**
- **SIGNALISATION SECURITE ATELIER/CHANTIER** : voie de circulation balisée avec signalisation, éclairage suffisant ; signaux sonores, lumineux pour les engins.
- **PENIBILITE**

Mesures techniques

- **ENGIN DE CHANTIER**
- **LUTTE INCENDIE**
- **MANUTENTION MANUELLE** : appareils et accessoires levage adaptés, outils de préhension du type pince à regard/bordure/dalle/pavé..; crochet de levage (matériau, engin..).
- **VIBRATIONS** : corps entier: Respect état du sol, vitesse, choix de l'engin ; diminuer la transmission des vibrations (siège suspendu antivibratoire, réglable, suspension hydraulique basse fréquence, pneus plus souples ; optimiser la posture du conducteur : aides visuelles aux manoeuvres).
- **ORGANISATION PREMIERS SECOURS**

- TEMPÉRATURE EXTRÊME

Mesures humaines

- CERTIFICAT APTITUDE CONDUITE EN SECURITE (CACES)
- FORMATION INFORMATION DES RISQUES SANTE/SECURITE DES SALARIES
- EPI : chaussures de sécurité, gants (manutention), vêtements de protection : tenue combinaison, ou 2 pièces veste/pantalon non flottant, évitant les accrochages) ; haute visibilité équipés de bandes rétro réfléchissantes de signalisation de catégorie 2 ou 3 ; vêtement de protection pour les intempéries ; ne jamais travailler torse nu
- FORMATION SENSIBILISATION A LA MANUTENTION
- FORMATION ELINGAGE
- FORMATION UTILISATION DES MATERIELS DE LUTTE CONTRE INCENDIE
- FORMATION MAINTIEN ACTUALISATION DES COMPETENCES SST
- INFORMATION HYGIENE DE VIE
- PENIBILITE

Surveillance médicoprofessionnelle

Surveillance médico-professionnelle : se reporter aux nuisances et à leurs fiches FAN éventuelles

Mot-clés

BRUIT, CARISTE, CHARIOT AUTOMOTEUR, CONDUCTEUR, FUMÉES, VAPEURS, GAZ D'ÉCHAPPEMENT, MANUTENTION, POSTE DE SECURITE, POSTURE, VIBRATION